



Lettre aux Amis et Bienfaiteurs

Mars à avril 2009 - n°162

Depuis le 21 janvier dernier, un véritable tsunami médiatique a submergé les médias et le monde dans une guerre sans concession contre le pape, l'Eglise catholique en général, et la Fraternité Saint Pie X en particulier.

Nous avons entendu les journaux remettre en cause l'autorité pontificale, mais pouvions-nous attendre d'eux plus de clémence ? Pire encore, nous avons pu constater la révolte latente de nombreux évêques qui, publiquement, ont remis en cause le mode de gouvernement de l'Eglise catholique. Propos issus peut-être d'une vieille (mauvaise) tradition gallicane française, mais surtout découlant du décret sur la Collégialité promulgué par Vatican II qui consacre une crise de l'autorité dans l'Eglise.

Le décret du 21 janvier 2009 est certainement dû à la bienveillance et au courage personnel du Saint-Père, ce dont nous ne pouvons que le remercier entre autres par nos prières.

S'il a le mérite de lever une injustice qui reposait sur les évêques de la Fraternité (aucune contrepartie n'a été demandée, chose unique dans une levée d'une telle peine canonique), il a aussi celui de faire poser à tous les bonnes questions. Celles de la place dans le dépôt de la foi du Concile Vatican II. Comme l'affirme M<sup>gr</sup> Fellay dans sa lettre aux fidèles du 24 janvier : « *Nous acceptons et faisons nôtres tous les conciles jusqu'à Vatican I. Mais nous ne pouvons qu'émettre des réserves au sujet du Concile Vatican II, qui s'est voulu un concile "différent des autres" (cf. discours des Papes Jean XXIII et Paul VI). En tout cela, nous avons la conviction de rester fidèles à la ligne de conduite tracée par notre fondateur, Monseigneur Marcel Lefebvre, dont nous espérons la prompte réhabilitation.* »

Depuis notre mémorable pèlerinage de l'an 2000 à Rome, où nous avons dans la Ville éternelle proclamé notre Credo et notre attachement indéfectible au Siège de Pierre, notre Supérieur Général avait posé deux préalables avant d'aller plus loin dans toute discussion. L'un a été accordé, la Messe de

Saint Pie V pour tous en 2005, et l'autre ce 21 janvier dernier.

Certes, le mode de ces gestes de bienveillance du pape n'est pas exactement celui que nous avons demandé. Mais il n'en reste pas moins que, par le Motu Proprio *Summorum pontificum* de 2005, un mensonge de 30 années a été levé par la reconnaissance Urbi et Orbi que la Messe de Saint-Pie V n'a jamais été interdite, et que par le décret du 21 janvier, l'opprobre de l'excommunication (que nous n'avons jamais reconnue comme valide) ne repose plus sur les évêques et plus généralement sur la Tradition. De plus, pouvions-nous, en l'état des circonstances présentes, espérer plus ?

### Allons à l'essentiel

Toujours est-il, par la voie de la Providence, qu'une nouvelle situation s'ouvre à notre perspective. Celle où des discussions doctrinales vont pouvoir s'engager. N'oublions pas que seule la défense de la Foi a toujours guidé M<sup>gr</sup> Lefebvre et la Fraternité depuis sa fondation, et que c'est cette dernière qui fonde uniquement la légitimité de leurs actions. Nous affirmons en effet que le Concile a ouvert un genre nouveau dans l'Eglise en introduisant des éléments du monde incompatibles avec le dépôt de la foi. Faut-il pour le dire citer un extrait du Concile dans sa Constitution *Gaudium et Spes* n°11 : « *Le Concile se propose avant tout de juger à cette lumière les valeurs les plus prisées par nos contemporains et de les relier à leur source divine. Car ces valeurs, dans la mesure où elles procèdent du génie humain, qui est un don de Dieu, sont fort bonnes ; mais il n'est pas rare que la corruption du cœur humain les détourne de l'ordre requis : c'est pourquoi elles ont besoin d'être purifiées.* »

Comme l'interprétait en son temps le Cardinal Ratzinger : « *Le problème des années soixante était d'acquérir les valeurs les mieux exprimées de deux siècles de culture libérale.* » Or ces erreurs du 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> n'ont-elles pas été condamnées par les papes ? Il

s'agissait donc pour le Concile d'acquérir ces valeurs ou ces principes de la révolution en les corrigeant auparavant. « *En effet, poursuivait le cardinal, ce sont des valeurs, qui bien que nées hors de l'Eglise, peuvent trouver leur place, purifiées et corrigées dans sa vision du monde [vision de l'Eglise].* »<sup>1</sup>

Le Père Congar, autre expert au Concile, écrivait en 1950 ces propos qui donnent la source de *Gaudium et Spes* : « *Les progressistes du 19<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup> ont alors trop pris telles quelles, pour les introduire en christianisme, et ainsi pensaient-ils les baptiser, des idées nées dans un autre monde souvent hostile et encore chargé d'un autre esprit. Réconcilier l'Eglise avec un certain monde moderne ne pouvait pas se faire en introduisant telles quelles dans l'Eglise les idées de ce monde moderne. Cela supposait un travail en profondeur par lequel les principes permanents du catholicisme prissent un développement nouveau en assimilant après les avoir décanté et purifiés les apports valables de ce monde moderne.* »<sup>3</sup>

Ces clairs propos nous éclairent donc sur la question essentielle du Concile. Ces éléments nouveaux, mêmes purifiés, sont-ils compatibles avec le dépôt de la Foi catholique ? Nous affirmons que non ! Les ambiguïtés ou les propos nouveaux tenus dans le Concile Vatican II, uniquement pastoral par la volonté des papes Jean XXIII et Paul VI, en hypothèquent la valeur théologique. Paul VI lui-même, s'il affirmait un jour que ce Concile était plus important que le Concile de Nicée (pourtant dogmatique), affirmait aussi en 1967 (en se contredisant) qu'on ne pouvait lui appliquer les notes d'infaillibilité. Il peut donc être clairement discuté. Voilà l'essentiel à affirmer.

Suite page 7

<sup>1</sup> Interview au mensuel *Jesu*, en Italie, par Vittorio Messori, républié dans « Enquête sur la Foi », mais dont le texte a été édulcoré.

<sup>2</sup> Ex : de Lamennais.

<sup>3</sup> « Vraies et fausses réformes dans l'Eglise » - Cerf 1950 p. 345-346.

## PROCHAINES ACTIVITÉS DE L'ÉCOLE ET DU MINISTÈRE

- CFA à Metz : Samedi 28 mars 2009.  
Sujet : *Quoi de neuf depuis le 21 janvier ?*
- Récollecion des membres du T.O. capucin le dimanche 22 mars à l'Etoile.
- Récollecion des membres du Tiers-Ordre de la FSSPX. : le samedi 23 mai 2009 (au Prieuré de Strasbourg).
- Récollecion de préparation à la première communion : du jeudi 16 (18h00) au samedi 18 avril (14h00) : s'inscrire auprès des prêtres desservant les chapelles, ou auprès de sœur Marie-Dominique.
- Confirmations : Le samedi 9 mai, à la chapelle de Colmar, à 10h00. S'inscrire auprès des prêtres de vos chapelles.

### La vierge pèlerine arrive le 1<sup>er</sup> mars 2009 dans le doyenné de l'Est

|               |                     |                                       |
|---------------|---------------------|---------------------------------------|
| Metz          | 01-7 mars           | 1 <sup>er</sup> de carême             |
| Strasbourg    | 07-15 mars          | 2 <sup>e</sup> de carême              |
| Mulhouse      | 14-21 mars          | 3 <sup>e</sup> de Carême              |
| Etoile        | 22-mars au 11 avril | 4 <sup>e</sup> de carême              |
| Colmar        | 12-19 avr           | Dimanche de Pâques                    |
| Nancy-Epinal  | 19-25 avr           | 1 <sup>er</sup> dimanche après Pâques |
| Le Mullerhoff | 25 avril<br>2 mai   | 2 <sup>e</sup> dimanche après Pâques  |
| Cravanche     | 02-9 mai            | 3 <sup>e</sup> dimanche après Pâques  |

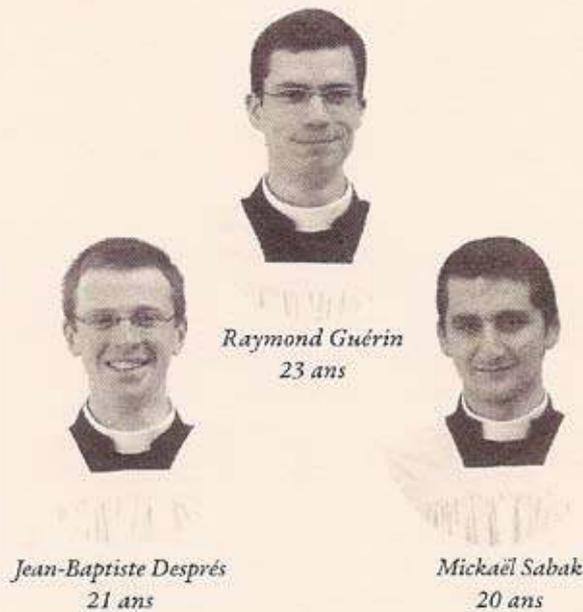
### Retraites spirituelles à L'Etoile

#### Exercices de Saint-Ignace en langue allemande :

- *Retraite pour hommes* : du lundi 13 au samedi 18 avril 2009.
- *Retraite pour hommes* : du dimanche 12 au samedi 18 juillet 2009.
- *Retraite pour femmes* : du dimanche 19 au samedi 25 juillet 2009.

S'inscrire directement au siège du District d'Allemagne.  
Des renseignements peuvent être demandés auprès du secrétariat de l'Etoile du Matin.

**N.B. : La Maison Saint-Joseph  
comporte 36 chambres,  
et peut recevoir des hôtes de passage.**



Souvenez-vous dans vos prières  
de nos confrères rappelés à Dieu  
le 11 février 2009

*Dominus pars hereditatis meae et calicis mei,  
Tu es qui restitues hereditatem meam mihi.*



Quand l'évêque lui tond les cheveux, à cinq endroits différents, le séminariste dit intérieurement avec lui cet engagement: « *Je prends le Seigneur pour mon héritage, je me consacre à Dieu, je me donne à Dieu.* » Ce sont de très belles paroles ! « *Le Seigneur est ma portion et mon héritage. Vous êtes celui qui me rendra mon héritage* », héritage céleste. C'est magnifique !

L'imposition du surplis consacre le clerc au culte de Dieu. Quand le clerc revêt le surplis, l'évêque lui dit: « *Que le Seigneur vous revête du nouvel homme qui a été créé selon Dieu dans la justice et la sainteté de la vérité.* »

Mgr Lefebvre,  
Conférence spirituelle à Ecône

# L'ABC de l'éducation

## F comme "Fantaisy", n°2, le retour

### 2 – Le rôle de l'imagination

Le problème des romans de fantaisie, avons-nous écrit, se situe d'abord au niveau psychologique. Comme le nom l'indique, il s'agit d'imagination. C'est donc de cette dernière dont il va être question dans le présent article.

L'imagination est une faculté de l'homme, c'est-à-dire une capacité qui lui donne la possibilité de connaître. Cette faculté est purement sensible et de ce fait commune avec les animaux. L'homme a une imagination comme l'éléphant en a une, comme le chat, comme le poisson.

Faculté sensible, l'imagination a donc un objet sensible, autrement dit particulier et individuel. A ce degré de connaissance, il ne peut y avoir d'abstraction, d'universalisation contrairement à l'intelligence.

Mais la richesse de l'imagination, surtout chez l'homme qui est un animal un peu plus élaboré (ou qui devrait l'être...), consiste à retenir des images quand la réalité elle-même aurait disparu. Je visite par exemple une maison aux nombreuses pièces. Mes facultés sensibles sont comme des appareils photographiques. Ainsi, loin de cette maison visitée, je pourrai me rappeler les différents endroits, en avoir des images bien précises. C'est l'imagination qui me permet cela.

Engrangeant de nombreuses images, l'imagination a aussi le pouvoir de composer des images entre elles pour donner naissance à de nouvelles images, lesquelles pourront n'avoir plus aucune relation avec la réalité. C'est alors que vont naître des êtres totalement *imaginaires*, au sens précis d'inventés par notre faculté sensible. Les rêves peuvent parfois en être une illustration pittoresque.

Mais si l'animal est une créature purement sensible, il en va tout autrement de l'homme. Car, roseau pensant, il se définit par ce qu'il a de plus noble, savoir l'intelligence. C'est cette dernière faculté que l'homme se doit de développer s'il ne veut pas déchoir de sa nature.

Or, nous ne sommes pas des anges, et vouloir l'être nous rendrait plus bêtes que nous ne le sommes déjà. Contre l'affirmation de certains philosophes modernes, nous n'avons pas d'idées innées. Nous fonctionnons autrement. Si notre intelligence est toujours faite pour le vrai, ce vrai elle ne l'acquiert qu'au moyen des facultés sensibles : c'est ce que l'on appelle précisément le mécanisme de l'abstraction.

En fait, l'imagination présente à l'intelligence ses images, et l'intellect, semblable à un rayon X, en extrait ce qu'il y a

d'intelligible, d'universel. L'idée est née.

Plusieurs conclusions peuvent déjà être tirées, ne serait-ce qu'au niveau purement psychologique, de ces propos. La première affirme la nécessité de l'imagination pour l'intelligence : l'idée provient originellement de l'image et sans images, pas d'idées.

La deuxième est en quelque sorte la réciproque mais elle vaut son pesant d'or : l'imagination est au service de l'intelligence comme l'inférieur est pour le supérieur. Conclusion hélas bien méprisée dans nos temps modernes où l'homme ne pense plus avec des concepts, mais avec des

images ou des exemples (que les plus malins appelleront analogie pour masquer élégamment leurs déficiences).

Il faut ensuite affirmer que nos idées seront d'autant plus exactes et vraies que nos images seront plus proches du réel et plus travaillées. Car l'intelligence est faite pour le vrai et le vrai est une correspondance au réel, à ce qui existe. Notre Seigneur nous en fournit un exemple admirable par ses paraboles. Les images sont bien choisies, très proches de la réalité et permettent aux idées d'être mieux comprises et mieux retenues. Au contraire, l'imagination agirait en traîtresse si elle ne fournissait pas à l'intelligence des images adéquates au réel. Elle tromperait sa supérieure et l'entraînerait vers des élucubrations en apparence savantes, mais en réalité proches de la vésanie. Ce qui revient à

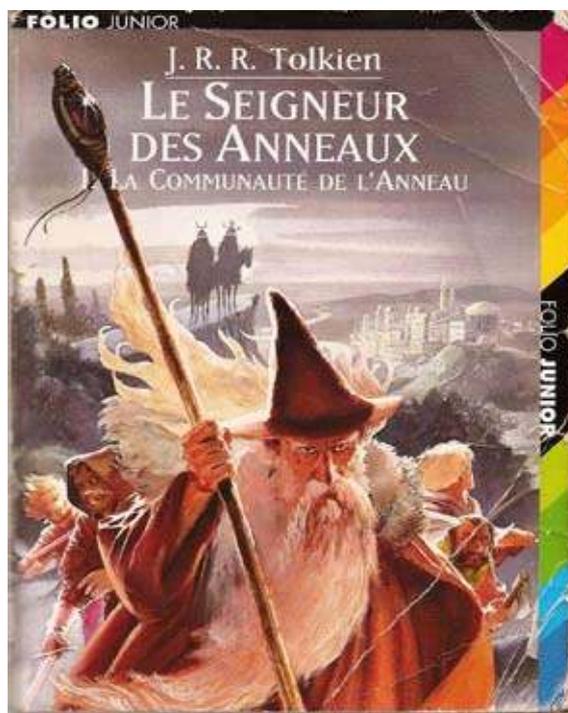
étouffer l'intelligence, à la ligoter et l'enlacer dans des filets inextricables.

Il existe donc une véritable ascèse de la connaissance, ascèse bien oubliée de nos jours et qui pourrait faire l'objet de résolutions de Carême (lectures pieuses, mortification de l'imagination, etc.)...

On voit par ces quelques notions combien l'éducation de l'imagination est importante pour la fécondation des idées. Marcel de Corte parlerait certainement aujourd'hui de l'intelligence morte et non plus en péril de mort par révolution de l'imagination, que Malebranche appelait la folle du logis. Plus de maître pour elle et c'est l'anarchie des facultés de connaissance.

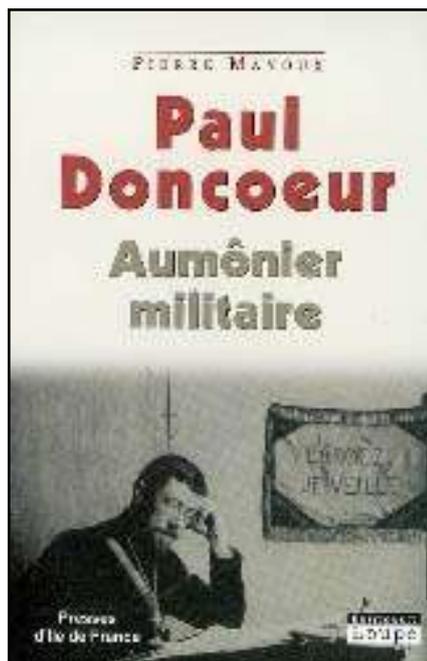
Le lecteur assidu nous pardonnera d'avoir dû rentrer dans des considérations d'ordre philosophique, mais ces rappels étaient bien nécessaires pour apporter dans le prochain article les conclusions relatives aux romans de fantaisie.

Abbé Gabriel Billecocq



Un exemple de fantaisy parmi d'autres, et très prisé de la jeunesse

# Pour ne pas déshonorer le Régiment



**On nous parle beaucoup depuis quelques années des mutins de 1917. Sans entrer dans le vif du sujet, voici un texte du Père Doncoeur qui donne un éclairage personnel de cette question, mais qui en éclaire aussi une autre... d'une brûlante actualité, celle d'une laïcité qui prétend fabriquer un monde dans Dieu...**

**C'est de Vingré qu'un jour le Père Paul DONCŒUR sera appelé au poste de commandement du régiment, à Saint-Pierre-Aigle, à 15 kilomètres en arrière des lignes, pour apporter le pardon de Dieu à un pauvre soldat déserteur condamné à mort, dont il relate avec émotion les derniers moments.**

**Le Père Doncoeur se livre, en conclusion, à une méditation sur les conséquences de la loi de 1905, sur la séparation de l'Église et de l'État. Sous couvert de neutralité, elle a arraché Dieu du cœur d'innombrables jeunes Français, en fermant ou en confisquant des milliers d'écoles catholiques et en expulsant plus de 30.000 religieux et religieuses qui se dévouaient gratuitement à leur éducation.**

Le 15 janvier 1915, je fus appelé un soir par un colonel qui avait, disait-il, besoin de moi. Quand je me présentai, il m'annonça qu'un jeune soldat, assassin et deux ou trois fois déserteur, venait d'être condamné à mort. On le remettait dans mes mains. J'essayai en vain d'intercéder.

Le lendemain, avant le jour, je me rendis au village de Saint-Pierre-Aigle et l'on me conduisit au poste, une petite maison paysanne, où était gardé le prisonnier. J'entrai. Je vis, assis à une table, un quart de café devant lui, un soldat, képi sur la nuque et veste déboutonnée. Je demandai au sergent qu'on nous laissât seuls. Mon petit, dis-je au condamné, je suis l'aumônier. Tu sais que les hommes t'ont jugé. Ils n'ont plus rien à te dire. Je viens te parler du Bon Dieu, lui dis-je. Il leva la tête et regarda le plafond. Un visage fermé, le front barré d'un grand pli, les yeux petits, enfoncés et fuyants. La bouche mauvaise ne répondit rien. Je viens t'apporter le pardon du Bon Dieu, repris-je, du Bon Dieu que tu as prié avec ta mère. Son regard retomba à terre : Je n'ai pas connu ma mère, dit-il. – Ton père... hasardai-je. – Il n'a fait que me battre. – A l'école, mon petit, on t'a parlé de Lui ? – Jamais.

J'eus une grande angoisse. J'avais trois-quarts d'heure pour apprendre à cet homme tout son catéchisme. Je lui appris qu'il y avait un Maître qui nous avait créés et nous jugerait, un Père qui nous aimait, son Fils qui nous avait rachetés, et qu'en son Paradis, s'il le voulait, pardonné, il irait tout droit. Quand j'eus fini, ses yeux me suivaient avec amitié : Veux-tu faire ta première communion ? – Merci, monsieur l'aumônier. Et il m'embrassa. Je le confessai, nous allâmes escortés d'un piquet jusqu'à l'église. J'y fis célébrer la messe. Nous étions à genoux l'un contre l'autre. Il communia. Nous fîmes ensemble une brève action de grâces, tandis qu'au dehors j'entendais déjà le pas des compagnies sur la route glacée. Enfin un sergent vint nous chercher, c'était l'heure. Je lui donnai le bras, et continuant de prier, nous sortîmes.

Le peloton, baïonnette au canon, nous enveloppa, et nous descendîmes

la côte. Quand nous fumes arrivés dans le vallon, le régiment apparut, rangé sur trois côtés dans un champ, et, tout à coup, je sentis le malheureux s'effondrer. Je le soutins avec un grand effort, croyant qu'il se trouvait mal ; mais lui, me regardant doucement, dit : « *Je me suis aperçu que je n'étais pas au pas des camarades du peloton. Je changeais de pas, pour ne pas déshonorer le régiment.* » Deux minutes plus tard, m'ayant une dernière fois embrassé, il tombait la figure dans l'herbe blanche de gelée, le dos déchiqueté et sanglant. Alors, selon le rite, le régiment défila devant le cadavre. Plusieurs compagnies, par erreur, présentèrent les armes.

Et moi, agenouillé près de lui, je sentis monter dans mon cœur des colères que je n'avais jamais éprouvées de ma vie. Ah ! on m'avait interdit d'enseigner ce petit à l'école et l'on avait eu besoin de moi pour le conduire au poteau ! Bien au-delà de ceux qui défilaient sans paraître comprendre, mon regard allait chercher ceux qui, embusqués aux arrières confortables, avait voulu cela. Ceux qui, ayant refusé à ce petit gars de France toute religion, lui avait interdit toute discipline, toute foi, toute espérance et l'avaient jeté au feu en lui criant : Marche ou crève ! Parce que dans son désespoir ce malheureux sans étoile s'était révolté et s'était jeté sur ses chefs, on l'avait abattu ...

J'ai mesuré ce jour-là l'effroyable cruauté de ces prétendus Libérateurs de l'Humanité dont le plus clair de l'œuvre apparaissait sanglant à mes yeux ! Et j'ai mesuré la terrible responsabilité que nous, qui savions tout cela, avions encourue en ne nous dressant pas pour défendre à tout prix l'âme de ces fils de France, capables d'être des assassins, et capables, une fois illuminés, allant à la mort, de se mettre au pas « *pour ne pas déshonorer leur régiment* ». A quel pas héroïque ne se seraient-ils pas mis, si on ne les avait pas précipités volontairement dans l'anarchie !

Père DONCŒUR  
Cité dans : "Aumônier militaire"  
de J. MAYOIX  
Presses d'Ile-de-France – 1966.

# Chronique de l'Etoile et d'ailleurs...



Répétition de la chorale des enfants de la chapelle de l'Etoile pour la fête de Noël

Le soir de ce même jour, nous fêtons le 80<sup>e</sup> anniversaire de M<sup>lle</sup> Marie Hoofbeck, qui, depuis 27 ans, se dévoue dans notre école, au départ à la cuisine, puis à la lingerie. A la fin du repas, elle raconte, savamment interrogée par M. l'abbé Vaillant, l'histoire de sa famille et de son travail à l'école. Ainsi est évoquée l'époque des travaux dans la cuisine, pendant lesquels elle dut préparer les repas pour l'ensemble de l'école, malgré les gravats et autres poussières. Pour finir, M<sup>lle</sup> Marie explique aux élèves qu'elle a toujours offert son travail au Bon Dieu pour qu'Il suscite de nombreuses vocations parmi les élèves de l'Etoile. A la fin du repas, en guise de remerciements, M. le directeur lui offre l'intégrale des chants grégoriens interprétés par les moines de l'abbaye de Fontgombault. Merci Mademoiselle !



Engagement dans la F.S.S.P.X définitivement de M. l'abbé Billecocq et pour 3 ans de M. l'abbé Turpault

☞ Samedi 6 décembre, M. l'abbé Patrick Verdet se rend à Paris pour participer au Conseil d'administration du M.C.F. pendant lequel il quitte ses fonctions d'aumônier du Mouvement, remplacé par M. l'abbé Alain Lorans, nouvellement nommé à ce poste par M. l'abbé de Cacqueray.

☞ Lundi 8 décembre, fête de l'Immaculée conception. Jour traditionnellement chômé dans notre école, jour également de rentrée de grand week-end pour nos élèves, qui, une fois arrivés, sont invités à un « grand jeu » organisé par la classe de terminale. En cette fête patronale de la Fraternité, pendant la messe solennelle du soir célébrée par M. l'abbé Vaillant, M. le directeur reçoit les engagements définitifs de M. l'abbé Billecocq dans la Fraternité, ainsi que ceux de M. l'abbé Turpault qui les renouvelle pour trois ans.

☞ Samedi 13 décembre, la chorale, sous la direction de M. l'abbé Vaillant, invitée par la Mairie de Bitche, va chanter à l'espace Cassin des chants de Noël, à l'occasion du repas annuel des "Seniors" de la ville. « La salle est comble. Le Maire Gérard Humbert et le Conseil municipal sont là aussi. (...) Le spectacle se poursuit à l'espace Cassin avec des chants de Noël interprétés par les élèves de l'Ecole du Matin (sic). Les seniors applaudissent toujours et encore... », écrit le *Républicain Lorrain* du lendemain. Cette belle prestation de notre chorale a visiblement plu : « Enfin une prestation qui rappelle Noël ! », peut dire à M. le directeur une auditrice.

☞ Mercredi 17 décembre : L'équipe de rugby de l'Etoile, menée par son capitaine, Pierre Gautier, rencontre l'équipe du club d'Haguenau sur son terrain.

☞ Vendredi 19 décembre, nos élèves suisses organisent la traditionnelle fondue, mais sans "Saint-Nicolas", fâché de l'excitation survenue lors de sa présence l'année dernière.

☞ Samedi 20 décembre a lieu la traditionnelle fête de Noël avec, cette année, - 150<sup>e</sup> anniversaire des apparitions oblige - une pièce de théâtre sur les apparitions de Notre Dame à Lourdes. La chorale, comme il se doit, agrémenta également de ses voix enfantines la journée, avec des chants de Noël.

## Croisade eucharistique

**Mars** : Pour le Souverain Pontife et les évêques.

**Avril** : Pour les chrétiens persécutés dans le monde.

**Mai** : Pour la Consécration de la Russie et le triomphe du Cœur Immaculé de Marie.

**Juin** : Pour les nouveaux prêtres et pour que tous les prêtres atteignent la sainteté sacerdotale.



Anniversaire de M<sup>lle</sup> Marie  
le 8 décembre 2008.



Fête de Noël de l'École, une pièce  
sur sainte Bernadette

☞ **Pendant les vacances de Noël**, M. le directeur se rend à Paris pour la réunion des directeurs d'École du lundi 22 décembre, puis, lors de la deuxième semaine, suit sa retraite annuelle à Gastines. M. l'abbé Vaillant assure cette même semaine l'aumônerie d'un camp du M.J.C.F. Nous accueillons aussi pendant cette semaine M. l'abbé Paterné Longuelet qui passe dans son ancienne école quelques jours de vacances. **Le comptage des Rosaïres** pour obtenir le deuxième préalable, à savoir le retrait du décret d'excommunication, décompte donnera : Etoile : 4209 ; Metz : 1659 ; Nancy : 4192 ; Epinal : 322 ; **soit 10.382. Au total, dans le monde entier, 1 million sept cent trois mille chapelets ont été décomptés.**

☞ **Lundi 5 janvier**, la rentrée de cette nouvelle année apporte à l'école son poids de malades. Sœur Marie-Dominique est véritablement surchargée.

☞ **Jeudi 8 janvier**, nous accueillons M. Rémy Lainel qui vient passer la fin de l'année à l'École pour assurer le rôle de surveillant. Il soulagera ainsi les prêtres dans les surveillances des récréations et des études.

☞ **Vendredi 16 janvier** : Les élèves de terminale partent en sortie de classe en Autriche, s'il vous plaît, sous la direction de M. l'abbé Billecocq.

☞ **Lundi 19 janvier**, le Frère Félix-Marie, nouvellement nommé à l'Etoile, au moins jusqu'au 15 août, arrive à l'Etoile pour prendre son poste.

☞ **Jeudi 22 janvier**, recollection des prêtres du doyenné autour de M. l'abbé de Cacqueray dont l'arrivée coïncide avec l'annonce par les médias du retrait du décret de l'excommunication des évêques de la Fraternité. La confirmation de ce retrait arrivera le samedi suivant, avec la publication du décret signé le 21 janvier 2009 par le Cardinal Ré, Préfet de la Congrégation des évêques.

☞ **Samedi 24 janvier**, M. l'abbé Philippe François prêche la recollection des membres du Tiers-Ordre de la Fraternité Saint-Pie X.

☞ **Dimanche 25 janvier**, nous lisons dans nos chapelles le communiqué et la Lettre aux fidèles de M<sup>gr</sup> Fellay commentant le décret du 21 janvier. A la fin de la messe, selon le désir de notre supérieur général, nous chantons un Magnificat. L'après-midi, la chorale donne un concert en alternance avec la chorale du Parc dans l'ancienne

église des jésuites de Sarre-Union. Ce jour est aussi celui de la recollection des membres du Tiers-Ordre Capucin, pendant laquelle M. l'abbé Verdet donne une conférence spirituelle.

☞ **Lundi 26 janvier**, M. l'abbé Verdet se rend à Paris pour assister à la conférence de M<sup>gr</sup> Fellay qui explique aux pères et directeurs d'école du District les différents événements passés.

☞ **Samedi 31 janvier**, M. l'abbé Loïc Duverger, accompagné du directeur du pèlerinage de Pentecôte, M. de Blois, et de ses adjoints, M. Renaud et M. Frédéric de Lacoste (coordonnateur des régions), arrivent à l'Etoile pour rencontrer les chefs de chapitre et acteurs du pèlerinage de notre région. Merci aux organisateurs qui ont fait le déplacement.

☞ **Mercredi 4 février**, M. le directeur emmène au séminaire de Flavigny, avec le frère Michel et M<sup>lle</sup> de Graeuwe, les élèves de la classe de 3<sup>e</sup> suivre leur retraite préparatoire à leur communion solennelle. Cette retraite est prêchée par M. l'abbé Girod.

☞ **Dimanche 8 février**, 15 élèves de troisième renouvellent les promesses de leur baptême.

☞ **Mardi 10 février**, alors que la tempête a provoqué une panne d'électricité, c'est avec le secours de deux groupes électrogènes que les élèves sont éclairés et que M. le directeur fait une conférence à une trentaine de fidèles de l'Etoile du Matin sur les événements précédant et suivant le décret du 21 janvier 2009.

☐ **Mercredi 11 février, en la fête des apparitions de Notre Dame à Lourdes**, trois séminaristes français de 3<sup>e</sup> année du Séminaire International Saint-Pie X, d'Ecône, l'abbé **Jean-Baptiste Després** (de Gavrus dans le Calvados), l'abbé **Raymond Guérin** (de Lyon) et l'abbé **Mickaël Sabak** (de Paris), sont décédés, emportés par une avalanche, au cours d'une randonnée en montagne. La messe des funérailles a été célébrée par leur supérieur général, M<sup>gr</sup> Bernard Fellay, le samedi 14 février, dans l'église du Cœur Immaculé de Marie, au séminaire d'Ecône. **Que les familles profondément éprouvées et la communauté d'Ecône endeuillée soient assurées des prières de notre communauté religieuse, de tous nos fidèles et des élèves de notre école.**

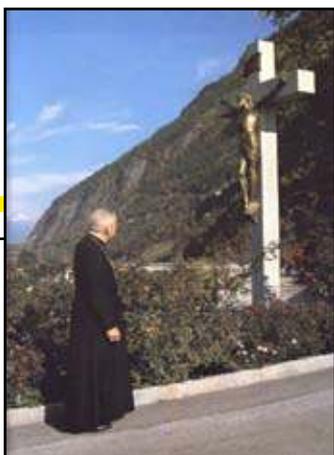
☞ **Samedi 14 février**, M.M. les abbés Turpault et Vaillant, ainsi que le frère Michel, se rendent à Ecône pour assister aux obsèques de nos confrères.

□ Du lundi 16 au vendredi 20 février, M. les abbés Verdet, Vaillant et Turpault participent au séminaire de Flavigny à la session de théologie sur le mariage organisée par le district. Pendant cette semaine trois Pères capucins du couvent de Morgon viennent à l'Etoile prêcher une retraite à 20 personnes, dont deux de nos soeurs et le frère Pierre.

□ Lors de la semaine du 23 au 27 février, ce sont M. les abbés Jacques Laguérie et Turpault qui prêchent les Exercices spirituels de Saint-Ignace à 12 dames.



Communions solennelles, photo prise après la Messe



## Pourquoi je vais à Rome

Homélie de Mgr Lefebvre  
à Zaitkofen, le 26 février 1983

Pour ma part, il m'a toujours semblé, en nous appuyant sur la sainte et fidèle Tradition de l'Eglise, que c'était mon devoir d'aller à Rome, de protester et de tout faire pour que le retour à la Tradition arrive un jour. Alors certains membres aussi quelquefois de la Fraternité, hélas ! ont estimé qu'il ne fallait plus aller à Rome, qu'il ne fallait plus avoir de contacts avec ceux qui actuellement se dirigent vers l'erreur, qu'il fallait abandonner tous ceux qui ont adopté le Concile Vatican II et ses conséquences, et par conséquent, puisque la Fraternité continuait à avoir des contacts avec Rome et avec le pape, ils ont préféré quitter la Fraternité.

Eh bien mes bien chers frères, ça n'a jamais été ce que la Fraternité a fait, ni l'exemple que j'ai cru devoir donner. Au contraire, je ne cesse d'aller à Rome, je continue d'aller à Rome et je continue d'avoir des contacts avec le cardinal Ratzinger, que vous connaissez bien, dans le but de faire revenir Rome à la Tradition.

Si je considérais qu'il n'y a plus de pape, pourquoi aller à Rome ? Mais alors, comment espérer faire revenir l'Eglise à sa sainte Tradition ?

Car c'est le pape qui doit faire revenir l'Eglise à la Tradition, c'est lui qui a la responsabilité et si aujourd'hui hélas, il se laisse entraîner dans ces erreurs de Vatican II, ce n'est pas une raison pour l'abandonner, bien au contraire ! Il faut faire tous nos efforts pour le faire réfléchir sur la gravité de la situation, le faire revenir à la Tradition et lui demander de faire revenir l'Eglise dans le droit chemin qu'elle a poursuivie pendant vingt siècles. Certains me diront sans doute, ceux qui nous quittent de cette manière : « C'est inutile, vous perdez votre temps. » C'est qu'ils n'ont pas la confiance en Dieu ; Dieu peut tout. Humainement parlant, c'est vrai, c'est décevant ; mais le Bon Dieu peut tout et la prière peut tout obtenir. Et c'est pourquoi nous devons doublement prier pour le pape, pour que le Bon Dieu l'éclaire, pour qu'il ouvre enfin les yeux, pour qu'il voie les désastres qui se répandent dans l'Eglise, pour qu'enfin les séminaires se remplissent à l'image des nôtres pour de nouveau faire des prêtres qui célèbrent la véritable messe et chantent la gloire du Bon Dieu comme Notre-Seigneur l'a fait sur la croix. Voilà pourquoi je vais à Rome, voilà ce qu'est la Fraternité mes chers amis.

Suite de la page 1 - Editorial

« Aussi souhaitons-nous, écrit encore dans sa lettre du 24 janvier M<sup>gr</sup> Fellay, aborder ces entretiens - que le décret reconnaît "nécessaires" - sur les questions doctrinales qui s'opposent au magistère de toujours. Nous ne pouvons que constater la crise sans précédent qui secoue l'Eglise aujourd'hui : crise des vocations, crise de la pratique religieuse, du catéchisme et de la fréquentation des sacrements... Avant nous, Paul VI parlait même d'une infiltration des "fumées de Satan" et de "l'autodémolition" de l'Eglise. Jean-Paul II n'a pas hésité à dire que le catholicisme en Europe était comme en état d'"apostasie silencieuse". Peu de temps avant son élection au Souverain Pontificat, Benoît XVI lui-même comparait l'Eglise à un "bateau qui prend l'eau de toute part". Aussi voulons-nous, dans ces entretiens avec les autorités romaines, examiner les causes profondes de la situation présente et en y apportant le remède adéquat, parvenir à une restauration solide de l'Eglise. »

Nous savons que cette entreprise est gigantesque, qu'elle dépasse radicalement les pauvres capacités de chacun... « Comment, objecte-t-on, prétendre convertir les intelligences faussées ? » La réponse est pourtant simple. Comprenons bien : il ne s'agit pas de présenter nos opinions personnelles en la matière, - qui sommes-nous pour cela ? - mais de présenter aux interlocuteurs romains le Magistère des papes ante-conciliaires qui tous ont condamné des erreurs modernes reprises dans Vatican II. De plus, nous savons que, contrairement aux sociétés humaines, l'Eglise, même si elle est gouvernée par des hommes, est essentiellement surnaturelle. Elle a, selon la volonté expresse de son divin fondateur, N.S.J.C, les promesses d'indéfectibilité. Aussi, gardons fermement accroché à ce cœur cette vertu théologique d'espérance. Le Bon Dieu n'exige pas une obligation de résultats, mais il demande que nous fassions notre devoir... « Celui qui t'a sauvé sans toi, ne te sauvera pas malgré toi », affirmait déjà saint Augustin... et le Concile de Trente ! Et notre devoir accompli, Dieu fera le reste. Sa réponse ne sera peut-être pas la nôtre, mais elle sera. Elle parviendra peut-être d'une manière inattendue, mais elle sera manifeste à tous pour montrer aux hommes de bonne volonté que la Gloire appartient à Lui seul.

Alors allons à l'essentiel ! Il est certain que d'aucuns essayeront de nous diviser. Restons bien unis dans ce **Bonum Certamen**, dans ce bon combat de la Foi. Mais aussi portons les fruits de la foi. Car si les théologiens actuels en poste à Rome sont souvent insensibles aux arguments théologiques que nous leur présentons, ils sont très attentifs aux faits. L'essentiel, pour chacun de nous qui ne participeront pas directement à ces « entretiens nécessaires », est donc de porter les fruits de sainteté que Dieu attend de nous ! Que Dieu vous bénisse.

Abbé Patrick Verdet



# Calendrier liturgique

## Mars à avril 2009



| Jours                            | Fêtes   | Etoile<br>du Matin<br>57230 EGUELSHARDT<br>☎ 03.87.06.53.90<br>Fax : 03.87.06.59.09                                 | Metz<br>Chapelle de la<br>Nativité de N.D.<br>Domaine de Ladonchamps<br>R <sup>te</sup> de Thionville<br>(D 953)<br>57140 WOIPPY | Nancy<br>Chapelle du S.C.<br>65, rue du M <sup>al</sup> Oudinot<br>54000 NANCY                                 | Epinal<br>Chapelle du S.C.<br>Ex-Caserne<br>Schneider<br>Rue du G <sup>al</sup> Haxo<br>88000 EPINAL |
|----------------------------------|---|---|--|--|--|
| Samedi 28                        | Saint Gabriel de l'Addolorata   |   | Messe basse à 18h30  | Messe basse à 18h30  |  |
| Dimanche<br>1 <sup>er</sup> mars | 1 <sup>er</sup> dimanche de Carême  | 10h00 : ab. Verdet  | 9h00 et 10h30<br>abbé Turpault<br><b>Accueil<br/>de la Vierge<br/>pèlerine à 10h15</b>   | 11h00 : ab. Billecocq  | 8h30 : ab. B.  |
| Samedi 7                         | Saint Thomas d'Aquin  | Nuit de prière à l'Etoile :<br><i>Exposition du T.S.S.<br/>de 18h30 à 20h45</i><br>Messe à <b>21h00</b> : ab. V.    | Messe chantée<br>à 11h00, suivie de<br>l'Office du Rosaire<br>en l'honneur de la<br>Vierge pèlerine                              | CFA à 16h00<br>17h00 : Adoration<br>du T.S.S et Messe<br>basse à 18h30   |  |
| Dimanche 8                       | 2 <sup>e</sup> dimanche de Carême   | 10h00 : ab. Verdet  | 9h00 et 10h30<br>abbé Turpault   | 11h00 : ab. Billecocq  | 8h30 : ab. B.  |
| Samedi 14 (S)                    | De la Sainte Vierge le Samedi   |   | <b>Pas de Messe basse<br/>à 18h30</b>  | <b>Pas de Messe basse<br/>à 18h30</b>  |  |
| Dimanche 15                      | 3 <sup>e</sup> dimanche de Carême   | 10h00 : ab. Billecocq   | 9h00 et 10h30<br>abbé Turpault   | 11h00 : ab. Verdet   | 8h30 : ab. V.  |
| Jeudi 19 mars                    | Fête de Saint Joseph  | <b>10h00 : Messe chantée</b>  |  |  |  |
| Samedi 21                        | Saint Benoît, abbé  |   | Messe basse à 18h30  | Messe basse à 18h30  |  |
| Dimanche 22                      | 4 <sup>e</sup> dimanche de Carême<br>Quête impérée pour les écoles        | 10h00 : ab. Verdet<br><b>Accueil<br/>de la Vierge pèlerine</b>  | 9h00 et 10h30<br>abbé Turpault   | 11h00 : ab. Billecocq  | 8h30 : ab. B.  |
| Mercredi 25                      | Fête de l'Annonciation  | <b>11h00<br/>messe chantée</b>  |  |  |  |
| Samedi 28 (S)                    | Saint Jean de Capistran   |   | <b>Pas de Messe à 18h30<br/>CFA à 20h30</b>  | <b>Pas de Messe à 18h30</b>  |  |
| Dimanche 29                      | Dimanche de la Passion  | 10h00 : ab. Turpault  | 9h00 et 10h30<br>abbé Verdet   | 11h00 : ab. Billecocq  | 8h30 : ab. B.  |
| Samedi 4 avril                   | Saint Isidore, év. et confesseur  | Nuit de prière à l'Etoile :<br><i>Exposition du T.S.S.<br/>de 18h30 à 20h45</i><br>Messe à <b>21h00</b> : ab. V.    | Messe basse à 18h30<br>Exposition du TSS<br>jusqu'à 20h00 et conf.   | CFA à 16h00<br>17h00 : Adoration<br>du T.S.S et Messe<br>basse à 18h30   |  |
| Dimanche 5<br>avril              | <b>Dimanche des Rameaux</b>   | 10h00 : Bénédiction,<br>procession des Rameaux<br>et Messe : abbé Vaillant  | 9h00 et <b>10h15</b><br>(Bénédiction des rameaux<br>avant la messe chantée)<br>abbé Turpault                                     | <b>10h30</b> : ab. Billecocq<br>(Bénédiction des Rameaux<br>avant la messe chantée)                            | 8h30 : ab. B.  |
| Jeudi 9                          | <b>Jeudi-Saint</b>  | 9h00 : Ténèbres<br>18h30 : Messe Vespérale<br>Confessions et adoration<br>au reposoir jusqu'à minuit<br>abbé Verdet | 18h30 : Confessions<br>19h30 : Messe Vespérale<br>Adoration<br>Confessions jsq. 24h00<br>abbé Turpault                           | 18h30 : Confessions<br>19h30 : Messe Vespérale<br>Adoration et confessions<br>jusqu'à minuit<br>Abbé Billecocq | -  |
| Vendredi 10<br>(V)               | <b>Vendredi-Saint</b>   | 9h00 : Ténèbres<br>14h00 : Fonction Liturgique<br>abbé Verdet<br>16h30 : Chemin de la Croix<br>abbé Vaillant        | 15h00 : Chemin de +<br>15h45 : Fonction<br>Liturgique<br>abbé Turpault   | 15h00 : Chemin de +<br>18h30 : Fonction<br>Liturgique<br>Abbé Billecocq  | -  |
| Samedi 11                        | <b>Samedi-Saint</b>   | 21h00 : Confessions<br>22h00 : Vigile Pascale et<br>Messe de la Résurrection<br>abbé Verdet                         | 21h00 : Confessions<br>22h00 : Vigile Pascale et<br>Messe de la Résurrection<br>abbé Turpault                                    | 21h00 : Confessions<br>22h00 : Vigile Pascale et<br>Messe de la Résurrection<br>abbé Billecocq                 | -  |
| Dimanche 12                      | <b>Dimanche de la Résurrection</b>  | 10h00 : Messe chantée<br>abbé Verdet  | <b>10h30</b> :<br>abbé Turpault  | 11h00 : ab. Billecocq  | 8h30 : ab. B.  |
| Lundi 13                         | Lundi de Pâques   | 10h00 : Messe chantée   |  |  |  |
| Samedi 18                        | Samedi in albis   |   | Messe basse à 18h30  | Messe basse à 18h30  |  |
| Dimanche 19                      | Dimanche in albis   | 10h00 : ab. Vaillant  | 9h00 et 10h30<br>abbé Turpault<br>1 <sup>eres</sup> communions   | Accueil de la Vierge<br>pèlerine à <b>10h45</b><br>11h00 : ab. Billecocq                                       | 8h30 : ab. B.  |
| Samedi 25                        | Saint Marc, évangéliste   |   | Messe basse à 18h30  | Messe basse à 18h30  |  |
| Dimanche 26                      | 2 <sup>e</sup> dimanche après Pâques<br>Quête impérée pour les séminaires | 10h00 : Messe chantée<br>abbé Vaillant  | 9h00 et 10h30<br>abbé Verdet   | 11h00 : ab. Billecocq  | 8h30 : ab. B.  |